

Extension de garantie à l'achat d'imprimantes Lexmark

Vous avez acheté un produit qui vous donne droit à une extension de garantie. Une extension de garantie est une promotion du fabricant vous donnant en l'occurrence accès à 2 ans de garantie supplémentaire après inscription. Au total, vous bénéficiez donc de 4 ans de garantie sur votre imprimante. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour profiter de cette extension.

Promotion :

Extension de garantie à l'achat d'imprimantes Lexmark

Période d'inscription

Achetez une imprimante Lexmark participante chez Coolblue et enregistrez-la dans les 90 jours qui suivent via le lien ci-dessous.

Ce dont vous avez besoin ?

- Le modèle de votre imprimante
- Le numéro de série de l'imprimante. Vous le trouverez sur l'autocollant sous le capot à l'avant de l'imprimante.

Comment bénéficier de cette extension de garantie ?

1. Achetez une des imprimantes participantes chez Coolblue.
2. Inscrivez-vous dans les 90 jours suivant l'achat de votre imprimante sur la [page d'inscription de Lexmark](#).

Les modèles concernés par la promotion :

Produit en promotion	Lien
Lexmark CS827DE	Lien

Lexmark CS728DE	Lien
Lexmark CS727DE	Lien